

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 12.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERIONS: Annonces: la ligne... 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

ROUBAIX, le 24 Janvier 1880

SOUSCRIPTION OUVRETE DANS LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX POUR LES

PAUVRES DE ROUBAIX Hiver de 1879-1880

DIX-HUITIEME LISTE La réunion de mardi, rue des Champs 25 fr. 20

Table with 2 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) and 24 JANV. 23 JANV.

Table with 2 columns: Services particuliers and 24 JANV. 23 JANV.

DEPECHE COMMERCIALES New-York, 24 janvier.

Depêches de MM. Schlagdenhauffen et G. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Crympeux.

BULLETIN DU JOUR

La discussion sur le projet de loi concernant le conseil supérieur de l'instruction publique promet d'être intéressante au Sénat.

Mais ce n'est pas la première fois que nous assistons à ces volte-faces, commandées et exécutées avec une assurance qui désarme la critique.

Après tout, c'est querelle de ménage, et nous n'avons pas à intervenir. Mais, étant donnée la loi d'amnistie dont nous sommes redevables au cabinet Waddington, on se demande si le danger serait aggravé en laissant entrer en France les cinq ou six cents femmes de France, en grande majorité chrétiennes, et pour le leur témoigner, on s'exprime sur leur compte d'une façon sévère, presque outragée.

Le Discours de M. Keller

Nos lecteurs nous reprocheraient très-joliment de ne citer des courageuses paroles prononcées par M. Keller à la séance du 19, que ce qui a paru dans notre compte-rendu sommaire.

C'est pour supprimer l'instruction religieuse dans l'enseignement, c'est pour substituer à la morale religieuse la morale républicaine.

M. Camille Sée reconnaît que l'Internat peut avoir des inconvénients, cependant, pour déchristianiser les jeunes filles, il veut créer pour elles des internats.

M. Camille Sée nous le dit: par la morale républicaine, morale qui se bornera à aux vérités incontestables, aux principes fondés sur les sentiments naturels et la raison.

Reportons-nous donc à cette année 1793,

et voyons ce qu'on pensait alors de l'enseignement et surtout de la liberté de l'enseignement.

Vous dites qu'il y a des principes sur lesquels nous devons tous être d'accord.

M. Keller... La conscience israélite a admis la polygamie, mais la loi française punit même la bigamie.

M. Keller... L'honneur du christianisme n'est pas d'avoir inventé, mais d'avoir rétabli les principes éternels de la morale.

terre, mais elle se cramponna à lui et ne voulut pas lâcher sa main.

Alors il embrassa Etienne, Alexis et Benjamin.

Je me tenais dans un coin, les yeux obscurcis par les larmes, il m'appela.

— Et toi, Remi, ne viens-tu pas m'embrasser, n'est-ce pas mon enfant?

— Restez là, dit le père d'un ton de commandement, je vous l'ordonne.

pirote était tombé à la mer, et nous enfants

désormais sans personne au gouvernail, sans phare pour nous guider, sans rien pour nous conduire au port.

feuilleton du Journal de Roubaix DU 25 JANVIER.

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE XXI

LA FAMILLE DISPERSÉE M'intenant qu'allait-il se passer? Nous ne restâmes pas longtemps dans l'incertitude, et le lendemain du jour où le père devait payer son annuité avec le produit de la vente des plantes, nous vîmes entrer à la maison un monsieur en noir, qui n'avait pas l'air trop poli et qui nous donna un papier timbré sur lequel il écrivait quelques mots dans une ligne restée en blanc.

chez les gens d'affaires, sans doute devant les tribunaux.

Et à cette pensée je me sentais effrayé; Vitalis aussi avait paru devant les tribunaux et je savais ce qui en était résulté.

— N'es-tu pas de la famille, dit-il, et quoique tu ne sois pas bien âgé pour entendre ce que j'ai à te dire, tu as déjà été assez éprouvé par le malheur pour le comprendre; les enfants, je vas vous quitter.

comme je n'ai pas d'argent, on va tout vendre ici, puis comme ce ne sera pas assez, on me mettra en prison, où je resterai cinq ans; ne pouvant payer avec mon argent je payerai avec mon corps, avec ma liberté.

Nous nous mîmes tous à pleurer. — Oui, c'est bien triste, dit-il, mais il n'y a pas à aller contre la loi, et c'est la loi; il paraît qu'autrefois elle était encore plus dure, m'a dit mon avocat, et que quand un débiteur ne pouvait pas payer ses créanciers, ceux-ci avaient le droit de mettre son corps en morceaux et de se partager en autant de parties qu'ils le voulaient; moi on me met simplement en prison, et j'y serai sans doute dans quelques jours, j'y serai pour cinq ans.

— Remi va écrire à ma sœur Catherine Suriot à Dreux, dans la Nièvre; et il va lui expliquer le position et la prier de venir; avec Catherine qui ne perd pas facilement la tête, et qui connaît les affaires, nous déciderons le meilleur.

— Quoi?

— Non, ce n'est pas de la famille, dit-il, et quoique tu ne sois pas bien âgé pour entendre ce que j'ai à te dire, tu as déjà été assez éprouvé par le malheur pour le comprendre; les enfants, je vas vous quitter.

— Remi va écrire à ma sœur Catherine Suriot à Dreux, dans la Nièvre; et il va lui expliquer le position et la prier de venir; avec Catherine qui ne perd pas facilement la tête, et qui connaît les affaires, nous déciderons le meilleur.

— Et toi, Remi, ne viens-tu pas m'embrasser, n'est-ce pas mon enfant?

— Restez là, dit le père d'un ton de commandement, je vous l'ordonne.

— Remi va écrire à ma sœur Catherine Suriot à Dreux, dans la Nièvre; et il va lui expliquer le position et la prier de venir; avec Catherine qui ne perd pas facilement la tête, et qui connaît les affaires, nous déciderons le meilleur.